

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Covid-19 : point de situation en Normandie

Un niveau toujours élevé de circulation de la Covid-19

En Normandie le taux d'incidence observe un plateau: il atteint 176,3 (contre 189,7 le 26/01). Les départements de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime ont un taux d'incidence en baisse par rapport au début de semaine mais ils continuent de présenter les taux les plus importants du territoire. Notamment la Manche et la Seine-Maritime au-dessus de 200. Le taux d'incidence chez les plus de 65 ans est particulièrement élevé dans la Manche avec plus de 246 cas pour 100 000 habitants.

L'activité hospitalière en augmentation

L'activité hospitalière est toujours importante: 1 349 personnes sont hospitalisées pour COVID-19 dont 115 en réanimation (contre 1 324 hospitalisations et 97 réanimations le 25/01).

De nouvelles opérations de dépistage à destination de la population

Dans les bassins de vie marqués par des taux d'incidence très élevés, l'ARS Normandie et les Préfectures, en coordination avec les élus locaux et les acteurs de santé, déploient des opérations ciblées de dépistage et de promotion du renforcement des gestes barrière. Après le lancement de 6 opérations sur les secteurs de Dieppe (76), Vire (14), Falaise (14), Avranches (50), Granville (50) et Saint-Lô (50), un dépistage débutera au Havre (76) courant de semaine prochaine (modalités à venir). Toute personne qui souhaite se faire tester est invitée à se présenter sur les sites de dépistage participant à cette opération, sans RDV et sans ordonnance. D'autres dispositifs de ce type seront déployés en Normandie.

Le dépistage est un élément clé de la stratégie « Tester, Alerter, Protéger ». Pour casser au plus tôt la chaîne de contamination et freiner l'épidémie, il s'agit d'identifier rapidement les personnes malades et les personnes contact à risques qui le nécessitent, afin de mettre en œuvre les mesures de protection et d'isolement nécessaires: s'isoler lorsqu'on est positif et prévenir ses proches, c'est être acteur dans la lutte contre la Covid-19. Le moment du test sera également l'occasion d'une sensibilisation aux gestes barrières et au respect de l'isolement. En cas de résultat positif, une recherche de variant sera réalisée.

La Vaccination

Depuis le 4 janvier, la campagne mise en place dans la région a permis l'injection de 93 963 doses (chiffres du 28/01) auprès des publics prioritaires, dont 91 631 primo-injections et 2 332 2^{èmes} injections. Dans ce contexte de très forte demande, il n'y a pas de demande de report en Normandie: les rendez-vous déjà pris de 1^{ère} et de 2^{ème} injection seront assurés.

Chaque centre de vaccination réalise des points réguliers avec l'ARS afin d'organiser les rendez-vous au regard des doses disponibles. Aujourd'hui et compte tenu du nombre très important de demandes de créneaux enregistrées depuis la semaine passée, en cas d'absence de rendez-vous disponible, les personnes éligibles sont invitées à patienter jusqu'à l'ouverture de nouveaux créneaux. En effet, c'est au fur et à mesure de l'approvisionnement en vaccin que de nouvelles plages de rendez-vous seront ouvertes pour les semaines au-delà du 14 février pour permettre à de nouvelles personnes éligibles à la vaccination de prendre rendez-vous. Cette campagne va s'étendre sur la durée nécessaire pour permettre l'accès au vaccin de toutes les personnes concernées sur la base des approvisionnements disponibles.

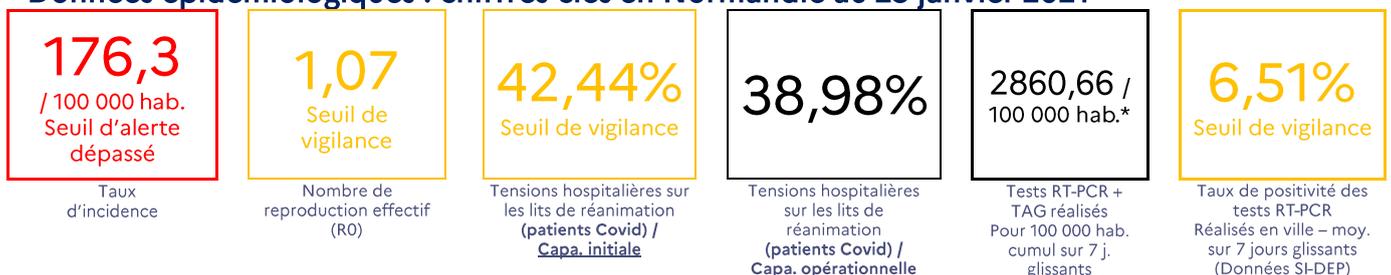
Le renforcement des gestes barrières dans le contexte de diffusion des variants

L'ARS appelle chacun à respecter avec la plus grande rigueur les gestes barrières et protéger ainsi leurs proches plus âgés. Devant le risque de contagion plus important des variantes récemment identifiées, le Haut Conseil de la santé publique recommande notamment dans son avis du 18 janvier:

- . de porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 (c'est-à-dire qui filtre 90% des particules, certifié AFNOR et non «fait maison») quand la distance de 2 m ne peut pas être respectée,
- . de respecter une distance, d'au moins deux mètres avec les autres,
- . d'aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures.

TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 29 janvier 2021



Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés RT-PCR + TAG j-3 / J-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 28/01	dont réanimations au 28/01	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	89525	5824	6,51%	176,3	190,3	1349	115	7129	1850
Calvados	17501	858	4,90%	124,1	130,3	159	23	1324	314
Eure	11959	754	6,30%	125,5	125,8	162	9	966	283
Manche	14898	1072	7,20%	218,5	246,2	181	13	676	173
Orne	7487	489	6,53%	176,6	203,5	164	11	896	219
Seine-Maritime	37680	2651	7,04%	213,1	224,2	683	59	3267	861

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 2558 le nombre de personnes porteuses du coronavirus Covid-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD) dont 1873 depuis le 1^{er} septembre

Situation dans les EHPAD

Entre le 27 et le 29 janvier, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 49 EHPAD, ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus :

	EHPAD du 27 au 29/01/2021	Résidence autonomie du 27 au 29/01/2021
Normandie	49	11
Calvados	12	3
Eure	4	1
Manche	11	
Orne	5	2
Seine-Maritime	17	5

Clusters en Normandie

La Normandie compte 128 clusters en cours d'investigation par l'ARS au vendredi 29 janvier :

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etab. pénitentiaire
Normandie	128	53	10	25	10	1	3	20
Calvados	18	9	1	4	2			0
Eure	14	5		6	1			2
Manche	35	14	2	4	1			11
Orne	16	7	2	1	2			4
Seine-Maritime	45	18	5	10	4	1	3	3

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions, ...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.